

## ARRETE N° 2025-122

portant liste des candidats admis à concourir au concours sur titres avec épreuve d'  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE - Session 2025  
Catégorie B : Femme/Homme

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

VU le Code Général de la Fonction publique,

VU la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2021-1882 du 29 décembre 2021, portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux ;

VU le décret n° 2022-1133 du 5 août 2022 fixant les modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des auxiliaires de puériculture territoriaux et des aides-soignants territoriaux ;

VU le décret n° 2022-1200 du 31 août 2022 modifié, modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté n° 2024-613 du 2 septembre 2024 portant ouverture pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine et du Morbihan du concours sur titres avec épreuve d'auxiliaire de puériculture de classe normale session 2025,

VU l'arrêté n° 2025-121 du 24 février 2025, portant liste nominative des membres du jury du concours d'auxiliaire de puériculture territorial de classe normale session 2025,

Considérant que 99 candidats ont validé leur inscription dans les délais impartis et que 12 candidats ont annulé leur inscription,

## ARRETE :

### Article 1 :

Le nombre de candidats admis à concourir au concours sur titres avec épreuve d'auxiliaire de puériculture de classe normale session 2025, organisé par le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, est arrêté à **87 candidats**.

La liste nominative des candidats admis à concourir est jointe en annexe.

### Article 2 :

Le Directeur général du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille et Vilaine.

### Article 3 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait à Thorigné-Fouillard,  
Le 24 février 2025

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20250224-3-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-02-2025

Publication le : 24-02-2025



**La Présidente du Centre  
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Chantal Pétard-Voisin'.

**Chantal PÉTARD-VOISIN**

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR**  
**AU CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE**  
**CLASSE NORMALE - Session 2025**

Centre de Gestion organisateur :

Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine  
 Village des Collectivités Territoriales  
 1 avenue de Tizé - CS 13600  
 35236 THORIGNÉ FOUILLARD CEDEX

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>
ABDOU	Nadjaina
ANICET	Clorene
AUDIGANE	Karine
BASTIDE	Manon
BEAUGEARD	Marina
BELLAMY	Eloïse
BERTHOUT	Enora
BILY	Elodie
BOCQUET	Nathalie
BONIN	Manon
BOULOIS	Hélène
BRUNET	Aurélië
CASTREC	Stéphanie
CHARTRAIN	Angélique
CLOTEAUX	Sylvie
COLENO JOLIN	Laure
COLLIEUX	Adeline
COMPAIN	Julia
COMUCE	Alexandra
CONGARD	Typhaine
CROISSANT	Valérie
DAMAMME	Delphine
DANILO	Angélique
DAUCE RIVIERE	Guénaelle
DERRIEN	Anaïs
DOUABIN	Anaïs
EONNET	Oanell
FONTAINE	Juliette
FRAYSSE	Élodie
GAUDIN	Camille
GERARD	Julie
GUILBERT	Nathalie
HAMON	Marina
HARBANS	Javita
HASSANI	Océane
HEDONT	Nora
HELLOUVRY	Chloé
HEURTIN	Estelle
HIMENE	Solène
JAFFRE	Marine
JEGU	Audrey
LABEINELLE	Laetitia
LAIZE	Manon
LAMBLIN	Sylvie
LANDRIN	Hélène
LE BORGNE	Agathe
LE BRETON	Marine
LE GOFF	Noélyne

LE JEUNE	Laetitia
LE NAOUR	Salomé
LE NOHEH	Laurianne
LEBESLOUR	Sylvie
LECOMTE-ANGOT	Candice
LEDUC	Emmanuelle
LELARGE	Ophélie
LEMARECHAL	Elodie
LEMONNIER	Carole
LEMONNIER	Rozenn
LEPAGE	Angelina
LEQUERTIER	Chloé
LHEOTE	Louan
LOOSVELDT	Benedicte
MADINSKA	Astrid
MAURICE	Hélène
NAUD	Anaïs
PAGAMIN	Marie-Noella
PELLÉ	Maëlle
PERRIAUX	Patricia
PERSEQ	Marion
PRESSE	Louise
RACINNE	Charlène
RAMOS	Chantal
RENARD	Gauthier
RENAULT	Hélène
RIVOAL	Véronique
ROLLAND	Marion
ROTHER	Karine
SAVINA	Anaïs
SIMON	Natacha
SOREL	Laura
STEINBACH	Chloé
SUDAN	Céline
TOSTIVINT	Emmanuelle
TRUMIER ORTEGA	Melissa
URVOAZ	Elvina
VALLAT	Christelle
VIENNE	Honorine

Soit 87 candidats admis à concourir.